



Rapport Annuel 2016 Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320 rue des verseaux
02360 ROZOY SUR SERRE
Tél : 03.23.98.04.54 - Fax : 03.23.98.87.67
Courriel : pantoni@portes-de-thierache**

Rapport établi conformément à l'article

L2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales

et au décret 2000-404 du 11 Mai 2000

RAPPORT ANNUEL 2016

Service d'enlèvement des ordures ménagères

Chapitre I : Les moyens mis en œuvre

- Présentation générale P.4
- Les actions de communication P.6

Chapitre II : La collecte sélective

- Les indicateurs techniques P.9
 - ⇒ Le dispositif de collecte
 - ⇒ La collecte des déchets ménagers
- Les indicateurs financiers P.13
 - ⇒ Les dépenses de collecte et de traitement
 - ⇒ L'évolution des coûts du service
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre III : Les déchetteries

- Présentation du dispositif P. 17
- Les indicateurs techniques P. 19
 - ⇒ La fréquentation des usagers
- Les indicateurs financiers P. 20
 - ⇒ Les dépenses de transport et de traitement
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre IV : Le compostage individuel

- Les indicateurs techniques P. 25
 - ⇒ Le matériel proposé
 - ⇒ Foyers participant à l'opération

Annexe : Evolution des gisements collectésP. 27

Les moyens mis en œuvre

Présentation générale

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache couvre un territoire rural de 30 communes regroupant 7 317 habitants. Elle gère la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets dits assimilés provenant de l'artisanat et du commerce.

Depuis 2007, elle mène des actions pour optimiser l'ensemble du service déchets et réduire la quantité de déchets produits sur son territoire en partenariat avec l'ADEME. Pour mémoire, elle a mis en œuvre le Contrat Territorial Déchet de 2007 à 2009 et le Programme Local de Prévention de 2010 à 2014. Ce dernier devenu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012 sera révisé en 2017.

Aujourd'hui, elle poursuit les actions engagées et a signé avec l'ADEME le contrat Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage. Les actions qui sont déployées auprès des acteurs économiques, des associations, des ménages, des enfants, des administrations permettront de :

- limiter au maximum la production de déchets
- prévenir le gaspillage
- favoriser le réemploi et la réutilisation
- augmenter le recyclage et la valorisation matière
- permettre la valorisation énergétique des déchets non recyclables

Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains :

- 1 chargée de mission Gestion des déchets et prévention
- 1 chargée de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage recrutée en novembre 2016
- 2 gardiens de déchetterie

Le service des déchets ménagers comprend 3 postes principaux :

- la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective des emballages,
- la gestion de 2 déchetteries,
- la mise en place d'actions en faveur de la prévention et de l'économie circulaire

La collecte hebdomadaire et le tri sont effectués par 3 entreprises :

- la société Flamme Environnement assure la collecte,
- la société Recyclages des Vallées gère le traitement par le tri des recyclables,
- la société recyclages des Vallées sous-traite l'enfouissement des déchets ménagers

Sur les deux déchèteries Rozoy/Serre et Montcornet,

- l'enlèvement des bennes est assuré par la société Recyclage des Vallées
- la société Recyclages des Vallées sous-traite pour le traitement des gravats, du plastique rigide, des cartons, des encombrants, ...

Le traitement des déchets ménagers repose sur trois axes :

1. La valorisation matière

- Le tri et le conditionnement des produits issus de la collecte sélective (hormis le verre) sont effectués sur le Centre de tri d'Hautmont et expédiés vers les filières appropriées.
- Le recyclage du verre par la verrerie BSN à Reims.
- Les produits issus des déchetteries sont dirigés comme suit :
 - les gravats impropres à une valorisation locale sont traités dans des sites spécialisés. Ils sont concassés,
 - le bois est broyé puis valorisé sous forme de panneaux de particules,
 - les plastiques sont régénérés puis envoyés dans les usines de plasturgie,
 - les cartons sont valorisés en papeterie,
 - les déchets verts sont compostés,
 - L'huile de vidange usagée est régénérée, les piles sont broyées et les oxydes sont récupérés,
 - les tailles de haies et branchages sont broyées et valorisées localement,

2. La valorisation énergétique

- les Déchets Dangereux Spécifiques (DDS) regroupent l'ensemble des déchets toxiques des ménages par exemple les peintures, les acides, les phytosanitaires qui sont incinérés dans des installations de traitement thermique des déchets dits de cogénération
- les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des malades en automédication sont incinérés,

3. L'enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes des produits non valorisables encombrants et déchets ménagers (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).

2015, accompagné d'un adjoint ou du maire et de leur référent technique. Ils ont été réalisés sur les communes de Grandrieux, Résigny, Morgny-en-Thierache, Dolignon, Cuiry-les-Iviers, Dizy-le-Gros, Archon, Sainte Geneviève, Montcornet, Vincy-Reuil et Magny : 500 foyers ont été rencontrés.

• La saison 2015-2016 du « rés'eaux des jardins s'emmêlent » financée par AESN et le CPIE de l'Aisne a permis aux jardiniers amateurs d'assister à 3 conférences sur le jardin dont les thèmes abordés étaient :

- Comment se faciliter le désherbage, le jeudi 24 mars 2016
- Plantes compagnes, plantes néfastes, le jeudi 28 avril 2016
- Les bons usages de l'eau, le jeudi 26 mai 2017
- En finir avec le mal de dos, le jeudi 1^{er} décembre 2016



La collecte sélective



Les indicateurs techniques

DISPOSITIF DE COLLECTE

**Collecte hebdomadaire simultanée en trois flux,
grâce à un camion tri-compartmenté :**

Flux 1 : Ordures ménagères résiduelles en sac (OMR)

Une fois par semaine en porte à porte

Flux 2 : Verre en bac bicompartimenté

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, les EMR

Flux 3 : Emballages à recycler en bac bicompartimenté

Comprenant les papiers/cartons, les journaux/magazines, les bouteilles en plastique, les emballages métalliques

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, le verre

Une collecte sélective **des cartons auprès des artisans et commerçants.**

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Population desservie : CAP barème E

Population selon dernier recensement INSEE au 01/01/2016 – population municipale	7 317 habitants
Densité de la population	29.30 hab. /Km ²
Taux d'habitat vertical (hab./Km ²)	5.33 %

Flux collecté par tournée :

Tournées	Communes collectées	Répartition des flux collectés			Refus de tri AMR issus des caractérisations
		OM kg/hab/an	AMR kg/hab/an	Verre kg/hab/an	
Lundi 1631 hab.	<i>La Ville-aux-bois, Dizy-le-Gros, Le Thuel, Berlise, Noircourt, Montloué, Clermont-les-Fermes</i>	201.83	43.40	43,61	16.81 %
Mardi 1478 hab.	<i>Montcornet</i>	215.72	40.73	35.71	16.85 %
Mercredi 1657 hab.	<i>Chaourse, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Ste Geneviève, Dolignon, Morgny, Renneval, Dagny-Lambercy, Vigneux-Hocquet</i>	167.76	44.28	41.33	16.33 %
Jeudi 1331 hab.	<i>Rozoy-sur-Serre, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Soize, Chéry-les-Rozoy</i>	236.42	44.72	43.55	14.35 %
Vendredi 1220 hab.	<i>Brunehamel, Dohis, Cuiry-les-Iviers, Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Les Autels</i>	196.61	46.85	52.48	17.34 %

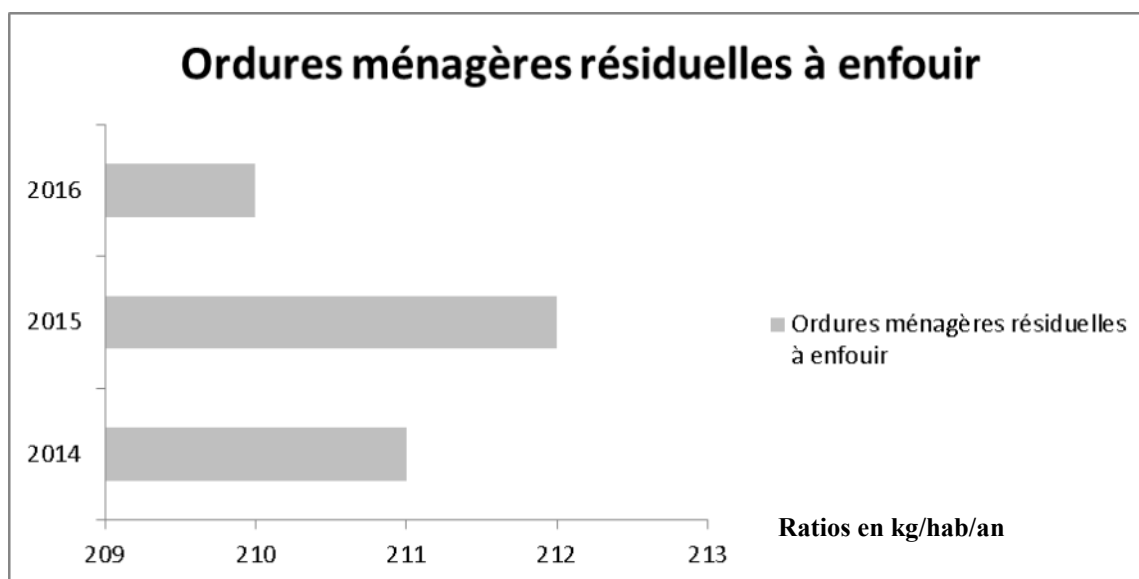
Valorisation après répartition des tonnages entre les collectivités :

17.41 % de refus de tri soit 55.20 tonnes pour l'année,
260 tonnes de verre,
261 tonnes d'emballages à recycler,

Flux mensuel collecté : 7317 hab. au 1^{er} janvier 2016 (INSEE 2013)

Mois	Déchets ménagers résiduels en T	Emballages collectés en T	Verre collecté en T
Janvier	122,78	24,90	25,68
février	118,64	25,06	21,10
Mars	125,45	27,78	23,58
Avril	118,00	26,32	24,46
Mai	124,94	26,96	28,24
Juin	128,33	28,40	27,56
Juillet	121,34	25,86	29,46
Août	132,82	28,64	33,72
Septembre	121,45	27,76	26,60
Octobre	119,06	26,64	23,40
Novembre	124,66	26,40	24,00
Décembre	123,07	26,52	26,32
TOTAL <i>en kg/hab./an</i>	1480,54 <i>202.34</i>	321,24 <i>43.90</i>	314,12 <i>42.93</i>

Evolution des tonnages collectés et enfouis



☞ En 2010, on enregistre un ratio de 220 kg/hab/an (refus de tri compris). Depuis la baisse est constante avec une fluctuation de 210 à 212 kg/hab/an.

☞ Les refus de tri sont calculés à partir de 18 prélèvements annuels dans la benne de collecte. Chaque tournée de la semaine est échantillonnée 3 fois et 3 tournées sont définies au hasard.

Flux trimestriel réceptionné et trié au centre de tri : population de référence 7317 hab.

Tonnages réceptionnés et triés	Trimestre	Emballages/papier à recycler		Refus de tri CDT Avec film et débris verre	
		en Tonne	en kg/hab/an	en Tonne	en kg/hab/an
	T1	66.2	36.19	11.1	6.07
	T2	64.2	35.09	15.6	8.53
	T3	63.6	34.77	15.3	8.36
	T4	66.8	36.52	13.2	7.21
	TOTAL	260.8 T	35.64 kg/hab/an	55.2 T	7.54 kg/hab/an

Répartition des matériaux réceptionnés et triés au centre de tri de 2010 à 2016 hors verre

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population INSEE	7 473	7 457	7 416	7474	7420	7 380	7317
Journaux/magazines	24.49	26.34	28.37	28.74	26.74	22.95	22.50
Cartons	4.44	6.06	3.62	3.19	2.58	4.70	6.57
Briques alimentaires	0.72	0.55	0.36	0.40	0.29	0.81	0.55
Bouteilles plastique	5.37	5.48	4.18	4.11	3.68	4.85	4.09
Emballages en acier	3.28	3.08	2.36	2.62	2.11	2.25	1.80
Emballages aluminium	0.18	0.19	0.13	0.11	0.15	0.19	0.14
AMR entrants	38.49	41.70	39.22	39.16	35.57	35.75	35.64

☞ La baisse des tonnages de journaux magazines réceptionnés au centre de tri se stabilise autour de 22 kg/hab/an.

☞ Pour l'année considérée, la somme des tonnes entrantes au centre de tri Recyclages des Vallées est différente du tonnage expédié vers les filières de recyclage. Un stock résiduel subsiste des matériaux triés, lié à l'optimisation du transport vers les filières de valorisation. Pour obtenir une image réelle du geste de tri des usagers, les tonnes entrantes d'emballages hors verre dans le centre de tri ont été prises comme référence dans le tableau ci-dessus.

Evolution du verre expédié dans la filière de recyclage 2010 à 2016

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population INSEE	7 473	7 457	7 416	7474	7420	7 380	7317
Verre PAP sortant	45.36	45.77	44.63	46.14	49.25	41.64	38.90
Verre AV recyclé	2.57	1.35	3.01	1.30	1.57	1.01	1.15
VERRE	47.93	47.12	47.64	47.44	50.82	46.16	40.05
Stock année N	1.85	1.74	5.51	4.72	-0.32	2.91	-0.41

Evolution des tonnages enfouis théoriques 2010 à 2016

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population INSEE	7 473	7 457	7 416	7 537	7 420	7 380	
O.M. collectées	213.14	211.92	205.17	200.14	203.55	204.60	202.34
Refus de tri après tri	7.73	8.18	7.43	7.59	8.83	7.41	7.54
TOTAL enfouies	220.87	220.10	212.6	207.73	212.38	212.01	209.89

☞ Les refus de tri se stabilisent en 2015 et 2016.

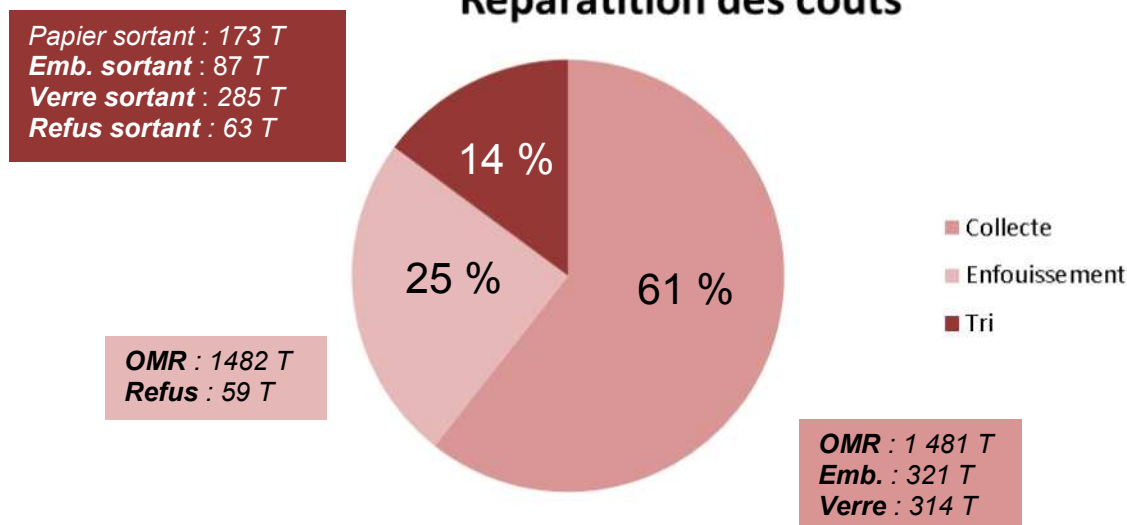
Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

	Coût de collecte	Coût de traitement (Tri)	Coût d'enfouissement	TOTAL
Janvier	26 604,14	6 065,64	10 412,43	43 082,21
Février	26 421,84	5 837,25	10 313,54	42 572,63
Mars	26 434,62	6 411,97	10 887,40	43 733,99
Avril	26 265,03	6 313,25	10 446,24	43 024,51
Mai	26 504,95	6 614,23	10 804,16	43 923,34
Juin	26 592,60	6 538,95	10 700,12	43 831,66
Juillet	26 431,45	5 811,79	10 239,82	42 483,06
Août	26 822,59	6 489,31	10 695,95	44 007,86
Septembre	26 413,50	6 694,73	12 347,38	45 455,61
Octobre	26 271,78	6 266,64	9 448,23	41 986,66
Novembre	26 397,66	6 161,99	11 122,96	43 682,61
Décembre	26 415,61	6 338,53	10 982,29	43 736,43
TOTAL TTC	317 575,77	75 544,29	128 400,52	521 520,58
<i>en €/hab./an</i>	<i>43.40</i>	<i>10.32</i>	<i>17.55</i>	<i>71.28</i>

Le transport du verre pour les containers en apport volontaire est réalisé par la société MYTNICK. La prestation s'élève à **323.40 € TTC** pour 8.4 tonnes de verre collectées.

Répartition des coûts

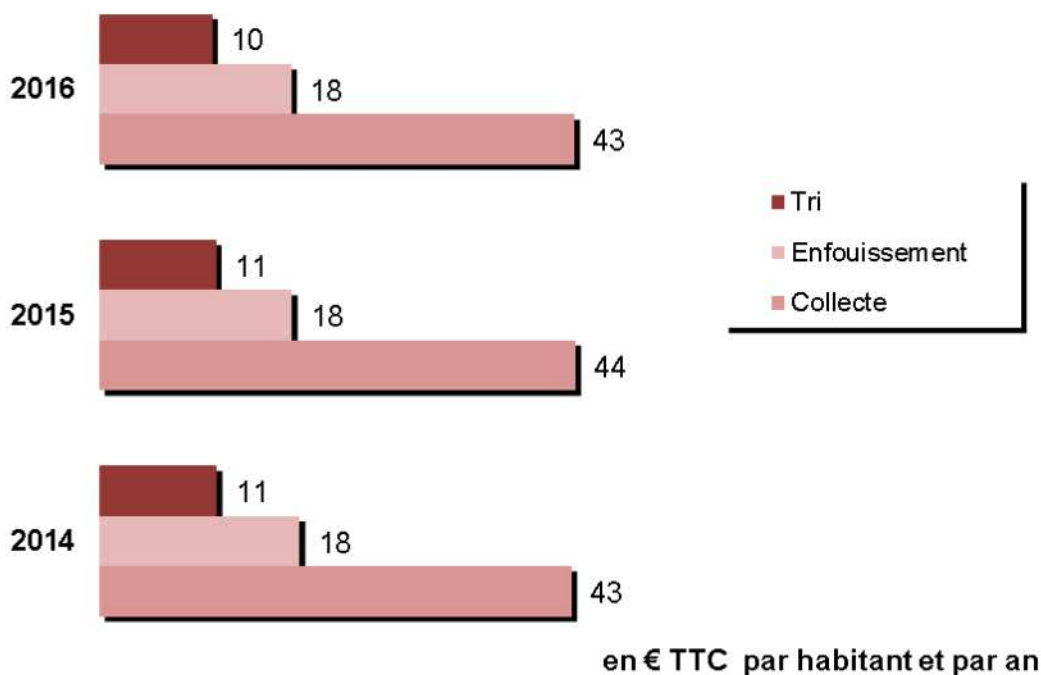


Stock 2016 :

- Autres matériaux à recycler : 6.35 T
- Verre : -3.02 T
- Refus de tri : -1.63 T

EVOLUTION des COUTS **de COLLECTE et TRAITEMENT (hors recettes)**

Evolution des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers



La population prise comme référence chaque année est indiquée dans le tableau « évolution des tonnages enfouis de 2010 à 2016 ».

Remarques :

- Le coût de collecte est basé sur un prix par kilomètre et par tonne transportée. Le coût de collecte évolue en fonction des tonnages collectés. Les prix du marché sont actualisés chaque année (formule de révisions) en mars.
- Le coût d'enfouissement à la tonne est de 55.59 € HT, s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est de 20.08 € par tonne enfouie.

Les charges annexes garantissant le bon fonctionnement de la collecte hebdomadaire sont à ajouter à la dépense totale soit (données issus de la matrice comptacoût) :

1. Les charges de structure : 16 541 € HT
2. Les actions de communication : 15 099 € HT
3. L'amortissement des bacs de tri : 2 747 € HT
4. La maintenance des bacs de tri : 3 350 €

Les dépenses pour les flux (OMR verre et emballages à recycler) s'élèvent à 581 433 € TTC

LES RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	Tonnage expédié	Soutien financier Eco-emballages/EcoFolio		Prix de reprise des filières		Diverses RECETTES
		P.U.	Soutien	P.U.	Montant	TOTAUX
Plastiques en stock 4.73 T	29.42	596 €/t	21 242.83 €	154 à 205 €/t	4 848 €	24 846.4 €
Aluminium en stock 0.43	0.71	278 €/t	239.13 €	399 €/t	283 €	525.8 €
Acier en stock -0.85T	4.60	62 €/t	345.52 €	79 €/t	364.23 €	715.0 €
Cartons/emb. papier ⁽¹⁾ en stock 1.76 T	49.69	202 €/t	21 707.91 €	75 à 86 €/t	4 107.50 €	27 430.7 €
Jx/magazines ⁽²⁾ en stock 1.4 T	172.64	-	6 533 €	76 à 94 €/t	12 942 €	19 475.0 €
Tétra brick en stock -1.12T	4.79	234 €/t	1 357.92 €	-	-	1 378.6 €
Verre en stock -3.02T dt AV 8.4	297.19	4.4 €/t	1 584.21 €	28.9 €/t	8 592 €	10 200.4 €
Soûs TOTAL	559 T		46 477.52 €		33 012.20 €	79 489.72 €
Tarif à l'adaptation et à l'amélioration locale			44 740.99 €	-	-	44 740.99 €
Valorisation énergétique			2 401.40 €	-	-	2 401.40 €

Sommes totales perçues pour le recyclage des matériaux 126 632.1 €

- (1) En intégrant aux déclarations trimestrielles les cartons réceptionnés sur les deux déchèteries, Eco Emballages octroie une bonification des recettes sur les emballages papiers/cartons
- (2) Soutiens financiers sur les journaux magazines, année N-1
- (3) AV : collecte du verre en apport volontaire

Les tonnages de matières recyclables collectés et triés font l'objet de :

- un soutien financier d'Eco-Emballages suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an,
- un soutien financier d'EcoFolio pour les journaux/magazines au prorata des tonnages annuels déclarés,
- une recette issue de la vente des matériaux triés à une entreprise spécialisée.

☞ Pour 2016, les recettes générées par la collecte sélective s'élèvent à **126 632 €**

LES AUTRES RECETTES

Nature	Organismes financeurs	Montant
• Aides à l'emploi	Etat	4 839.83 €
• Aides aux actions de communication	Eco-Emballages	4 005.67 €
• Reprises de subventions	CDDL	1 354 €
• Vente de composteur	Particuliers	45 €

Le montant total des recettes s'élèvent à 136 876 €

Les déchetteries



Présentation du dispositif

Depuis le 1^{er} juillet 2001, deux déchetteries sont ouvertes l'une sur Montcornet située sur le site de l'ancienne sucrerie et la deuxième à Rozoy-sur-Serre rue de la Praille.

Objectifs :

- * Trier à la source pour valoriser davantage les déchets,
- * Donner à l'utilisateur une solution de proximité respectueuse de l'environnement

1/ GARDIEN DE DECHETTERIE

Son rôle :

- * Accueillir et informer les usagers,
- * Accompagner l'utilisateur dans sa démarche de tri,
- * Entretien de la déchetterie,
- * Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations.

2/ MODALITE DE FONCTIONNEMENT

Chaque déchetterie est pourvue de 7 bennes à quai réparties de la manière suivante :

- Cartons non souillés,
- Déchets verts (tontes de pelouse, petits jardinages...),
- Gravats (faïences, briques, pierres,...),
- Encombrants (matelas, sommiers, moquettes, cloisons, plâtres....),
- Ferrailles (tuyaux, vélo, fer, acier ...).
- Bois (meubles, planches)
- Plastiques rigides (tuyaux d'arrosage, salon jardin, réserves d'eau, ...)

Une benne dédiée pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement est en place sur la déchetterie de Montcornet depuis le 01/07/2015

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache a fait l'acquisition d'un broyeur (section de branches 31 cm) qui permet le broyage des branches de résineux. Le broyat obtenu est valorisé sous forme de paillis par les communes et les usagers du territoire.

A ce dispositif s'ajoute un local Déchets Dangereux des Ménages accueillant différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidés,
- les piles et les néons,
- les produits non identifiés.

Des cases sont aménagées pour recevoir :

- les pneus des particuliers,
- les gravats propres,
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).

Depuis juillet 2016, les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques sont stockés dans des containers maritimes dont la location est prise en charge par l'OCAD3E, éco-organisme.

Les déchetteries sont également équipées :

- une cuve pour accueillir les huiles de vidange et d'un bac pour les batteries.
- un fût pour réceptionner les huiles végétales des professionnelles et des ménages

Abri Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : Depuis janvier 2009, l'écocentre de Montcornet réceptionne les collecteurs de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des médecins en automédication. Un abri bétonné et verrouillé a été installé pour cet usage.

Zone de réemploi : à l'appréciation des gardiens de déchèterie, les apports des usagers peuvent faire l'objet d'une deuxième vie sont laissés sur le quai une journée en libre accès avant d'être mis dans une benne.

3/ COLLECTE ET TRAITEMENT

Depuis juin 2010, la collecte des déchets sont assurés par les entreprises suivantes :

- CHIMIREC VALRECOISE pour les DDS, batteries, huiles de moteur usagées),
- RECYCLAGES DES VALLEES pour les encombrants, les déchets verts, les gravats, les papiers/cartons, les métaux, le bois, les plastiques rigides
- SITA DECTRA pour les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
- DERICHBOURG pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)
- COISPLET pour les huiles végétales

Une benne dédiée aux Déchets d'Eléments d'Ameublement est en place sur l'écocentre de Montcornet depuis juillet 2015

1- Déchets acceptés (Voir modalités de fonctionnement)

Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets ci-dessus gratuitement dans la limite de 2 m³/semaine. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

2- Déchets professionnels

Suite au travail mené à l'échelle du département pour l'accueil des déchets professionnels dans les déchèteries de l'Aisne, la communauté de communes a engagé en 2007 une réflexion sur les modalités d'accès des entreprises sur les 2 déchèteries du territoire. La communauté de communes teste depuis septembre 2007 le maintien d'un accès gratuit de 2 m³ par semaine couplé à un accès payant pour tout apport supérieur. Cette tarification se base sur la nature des déchets déposés et le véhicule utilisé pour leur transport en déchèterie.

La Charte pour l'accueil des déchets professionnels dans le réseau des déchèteries de l'Aisne a été signée le 1^{er} octobre 2007 en présence du président de la Chambre des Métiers, du CAPEB, de l'ADEME, de la FFB de l'Aisne, de la Chambre d'Agriculture.

3- Déchets interdits :

- les ordures ménagères collectées une fois par semaine en porte à porte,
- les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels,
- les médicaments périmés ou non utilisés (en pharmacie).

Les indicateurs techniques

FREQUENTATION DES USAGERS

Population de référence : 7 317 habitants

Année 2016	DECHETTERIE									
	ROZOY-SUR-SERRE					MONTCORNET				
	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
Archon	52	63	61	17	193	3	3	2	0	8
Les Autels	29	30	24	5	88	0	0	1	0	1
Berlise	13	93	14	6	126	17	26	35	27	105
Bruneh�mel	150	244	242	97	733	4	9	5	6	24
Clermont les Fermes	9	14	8	3	34	288	514	560	416	1778
Ch�course	26	58	52	29	165	1	2	0	3	6
Ch�ry-les-Rozoy	3	3	3	1	10	30	58	80	31	199
Cuiry-les-Iviers	6	11	16	10	43	0	5	2	1	8
D�gny-L�mbercy	12	24	14	10	60	1	18	10	19	48
Dizy-le-Gros	25	23	56	14	118	247	440	414	331	1432
Dohis	4	17	25	14	60	2	1	0	0	3
Dolignon	9	16	12	16	53	0	0	0	1	1
Gr�ndrieux	18	26	44	16	104	0	2	1	2	3
Lislet	3	3	3	4	13	240	463	428	351	1482
Morgny-en-Thi�r�che	7	15	16	3	41	3	10	9	3	25
Montlou�	6	15	13	6	40	55	84	95	63	297
Montcornet	54	49	98	22	223	912	1781	1483	1015	5191
Noircourt	12	20	25	2	59	19	23	22	16	80
P�fondev�	65	108	110	68	351	3	2	6	5	16
R�illimont	33	41	53	26	153	1	3	1	2	7
Rennev�	8	15	31	13	67	4	17	22	10	53
R�signy	22	36	62	25	145	1	4	1	4	10
Rouvroy/Serre	13	21	23	20	77	0	0	1	0	1
Rozoy/Serre	757	1323	1214	535	3829	6	12	25	2	45
Ste Genevi�ve	16	47	55	38	156	13	15	18	17	63
Soize	27	32	27	26	112	8	6	10	10	34
Le Thuel	8	15	13	6	42	17	45	46	19	127
Vigneux-Hocquet	6	10	12	17	45	62	103	114	75	354
Vincy-Reuil et M�gny	5	2	11	7	25	14	32	42	12	100
L� Ville � Bois	3	33	11	13	60	68	185	215	188	676
Tot� trimestriel	1401	2335	2348	1748	7 153	2039	3861	3648	2629	12177

Les indicateurs financiers

A-LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

1- AUTRES DECHETS DES MENAGES

Nature	Tonnage <i>en tonne</i>	Enlèvement <i>en € TTC</i>	Traitement <i>en € TTC</i>	Enlèvement + Traitement <i>en € TTC</i>
DECHETTERIE DE ROZOY-SUR-SERRE				
Gravats	40.24	807.6	366.3	1 173.9 €
Déchets Verts	182.60	6549.2	3 251.5	9 800.7 €
Ferrailles	19.06	1 156.3	0.0	1 156.3 €
Plastiques	13.04	1 352.4	675.1	2 027.5 €
Bois	64.04	3 202.8	730.9	3 933.7 €
Encombrants	221.60	7 403.5	19 928.6	27 332.1 €
Cartons	25.94	2 158.9	0.0	2 158.9 €
TOTAL	566.52 T	22 630.7	24 308.5	47 583.0 € TTC

DECHETTERIE DE MONTCORNET				
Gravats	66.38	1 311.6	606.5	1 918.1 €
Déchets Verts	273.60	7 481.9	4 877.5	12 359.4 €
Ferrailles	41.90	2 390.5	0.0	2 390.5 €
Plastiques	27.02	2 658.7	1233.0	3 891.7 €
Bois	82.60	3 618.9	943.2	4 562.1 €
Encombrants	324.32	9 143.9	29 190.0	38 333.9 €
Cartons	45.68	3 661.3	0.00	3 661.0 €
Location benne	16	1 411.3	0.0	1 411.3 €
TOTAL	861.54 T	31 788.0	36 850.3	68 528.2 € TTC

⇒ La société Derichbourg est mandatée par l'éco-organisme Eco-Systèmes pour assurer l'enlèvement et le traitement des D3E* sur les deux déchèteries

Nature	Déchèterie Rozoy/Serre	Déchèterie de Montcornet
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	17.63 T	33.59 T

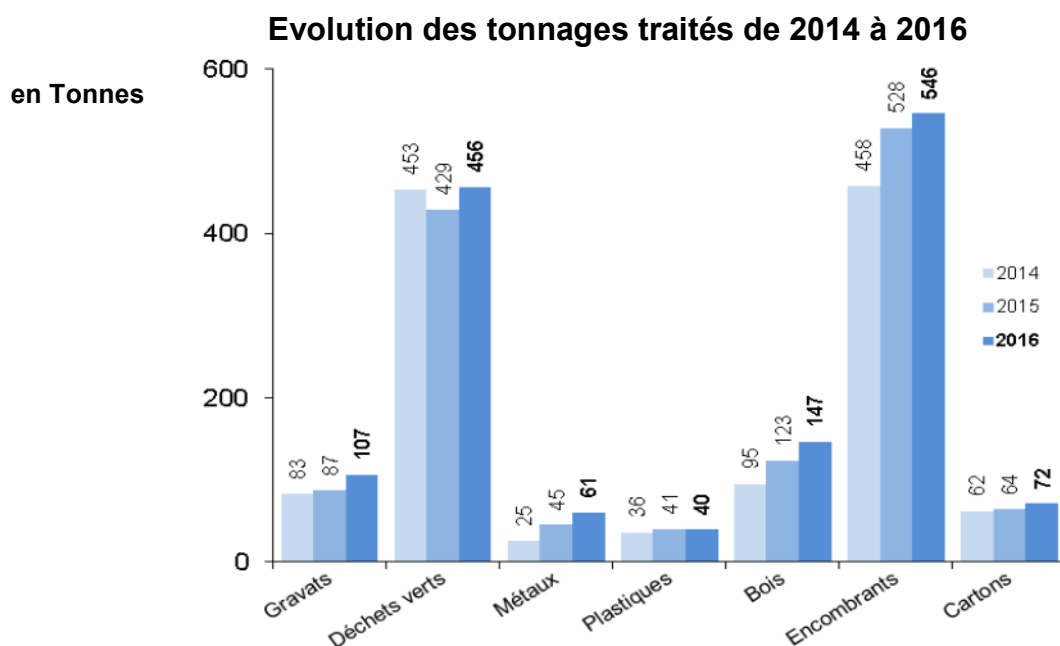
Nature	Déchèterie Rozoy/Serre	Déchèterie de Montcornet
Déchets d'Eléments d'Ameublement	en mélange avec encombrant	61.72 T

⇒ Le RELAIS assure un enlèvement des textiles deux fois par mois sur les deux déchèteries et deux autres points du territoire. L'équivalent de 19.5 tonnes de vêtements a été ainsi recyclé.

Point d'enlèvement	Déchèterie Montcornet	Déchèterie Rozoy-sur-Serre	Ancienne Gare Montcornet	Parking « ECOMARCHE »
Tonnes collectées	7.3 T	4.5 T	2.5 T	5.3 T

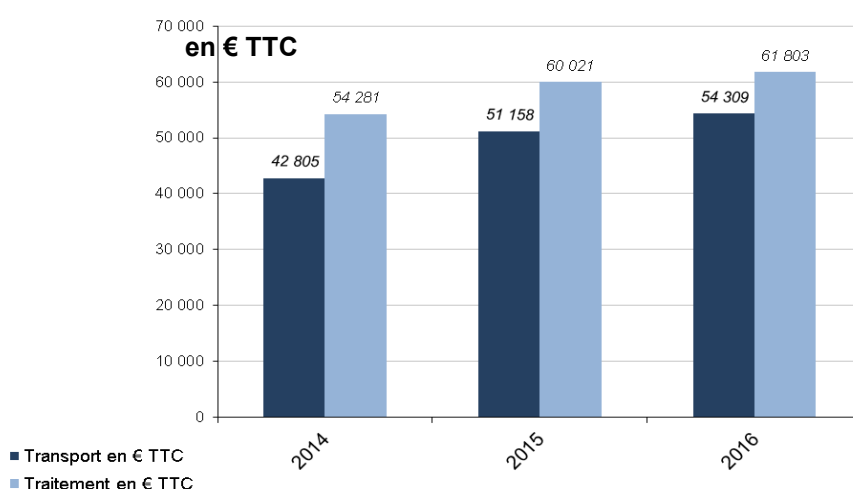
⇒ 1 541 tonnes de déchets et D3E, déchets d'éléments d'ameublement mobilier inclus (hors branches broyées, déchets toxiques, textiles) ont été réceptionnées en 2016 (soit 210 kg/hab/an). Le coût de l'enlèvement et de traitement des déchets sur le haut de quai est de :

- **54 419 € T.T.C.** pour l'enlèvement
- **61 159 € T.T.C** pour le traitement



- Malgré la mise en place d'une benne dédiée au mobilier sur la déchèterie de Montcornet, les tonnages de tout-venant augmentent par rapport à 2015 : ils passent de 42 à 45 kg/hab/an.
- Le tonnage de gravats subit une hausse de 17% par rapport à 2014 sur la déchèterie de Rozoy/Serre
- Les déchets réceptionnés hors textiles, déchets toxiques et branches broyées augmentent de 21 kg/hab/an

**Evolution des coûts de fonctionnement
des deux déchetteries hors déchets dangereux des ménages**



Remarques : L'augmentation des tonnages à évacuer entraîne une hausse des coûts de transport. Les coûts de traitement restent sensiblement constants autour de 61 000 € TTC. 61 tonnes de déchets d'éléments d'ameublement sont pris en charge dans sa totalité par Ecomobilier sur la déchèterie de Montcornet.

2- DECHETS DANGEREUX des MENAGES

DECHETTERIE DE MONTCORNET ET DE ROZOY-SUR-SERRE

a- Filière Eco DDS

Nature	Montcornet	Rozoy/Serre	Total
Emballages souillés	331 kg	413 kg	744 kg
Base/acide	0 kg	12 kg	12 kg
Autres liquides	74 kg	87 kg	161 kg
Comburant	51 kg	0 kg	51 kg
Filtres usagés	28 kg	0 kg	28 kg
Pdt non identifié	0 kg	0 kg	0 kg
Pâteux	2 747 kg	1 407 kg	4 154 kg
Phytosanitaires	37 kg	12 kg	49 kg
Aérosols	52 kg	5 kg	57 kg
Filtres usagés	28 kg	0 kg	28 kg
TOTAUX	3 320 kg	1 936 kg	5 256 kg

Pénalités non conformité

0 € HT
0 € TTC

b- Filière hors Eco DDS - société Chimirec Valrecoise (contrat mars 2010 à février 2018)

Nature	P.U.	Rozoy/Serre		Montcornet		TOTAL	
		Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté en kg	Montant
Bases	1.8			13	23.40 €	13	23.40 €
Solvants	1.3			31	40.30 €	31	40.30 €
PNI ⁽¹⁾	4,0	499	1996.0 €	995	3 980 €	1494	3490 €
Pâteux	0,6	829	455.9 €	1360	748 €	2189	1 203.6 €
Phytosanitaires	1,3	0	0 €	0	0 €	0	0 €
BHV ⁽²⁾	0,8	209	167.2 €	955	764 €	1164	931.2 €
Néons	0,5	0.00	0 €	0	0 €	0	0 €
Ampoules	0,5	0.00	0 €	0	0 €	0	0 €
Radiographies	0,65	0.00	0 €	75	48.7 €	75	48.7 €
Aérosols	1,8	0	57.6 €	143	257.4 €	143	315 €
Filtres usagés	0,24	0	0 €	0	0.0 €	0	0 €
Consommables	0,65	48	31.2 €	62	40.3 €	110	71.5 €
TOTAUX			2707.9 €	3651	5 924.25 €	3 412	8 632.2 €
	en € HT						
	en € TTC	1617	2 978.7 €		6 516.7 €		9 495.4 €

(1) PNI : Produits Non Identifiés

(2) BHV : bidons d'huile vides

c- Autres déchets dangereux

	Société	MONTANT	MONTCORNET	ROZOY/SERRE
Batteries	VALRECOISE	0.00 € HT	Vol récurrent	Vol récurrent
Huile moteur ⁽¹⁾	VALRECOISE	0.00 € HT	0.9 T	0.0 T
Piles ⁽²⁾	COREPILE	0.00 € HT	0.264 T	0.308 T
Pneus ⁽³⁾	ALLIAPUR	0.00 € HT	2.05 T	0.0 T

(1) 1000 litres d'huile de moteur usagé = 1 tonne

(2) Transport assuré par la société CHIMIREC VALRECOISE

(3) 1 tonne de pneus = 132 pneus

3- DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RQUES INFECTIEUX

Le point de regroupement des collecteurs à aiguilles est accessible pour les particuliers uniquement et sur la déchèterie de Montcornet (La collecte et le traitement sont gratuits depuis le 01/02/2014).

Année	Organisme	Nbre enlèvement	Volume	Quantité	Coût en € TTC
2011	MEDISITA	3	16X50L	122 kg	981.09 €
2012	MEDISITA	4	18X50 L	124 kg	671.06 €
2013	MEDISITA	2	12x50L	68 kg	379.21 €
2014	MEDISITA	2	6X50L	47 kg	136.90 €
	DASTRI	3	10X50L	57 kg	0.00 €
2015	DASTRI	4	10X50L	77 kg	0.00 €
2016	DASTRI	5	15X50 L	124 kg	0.00 €

4- DECHETS DE BRANCHES :

Au vue des quantités broyées et du coût prévisionnel de remise en état du broyeur, la Communauté de Communes a fait le choix de racheter un broyeur d'une puissance de 55 chevaux au printemps 2016.

	Volume de broyat	Heure de fonctionnement	Maintenance	Moyen humain		Carburant	
				ETP	Brut + charge	Qtté	Coût en € TTC
2010	500 m ³	296 heures	347.60 €	0.1	2059.2 €	744 L	1116 €
2011	352 m ³	176 heures	521.39 €	0.1	2 138.2€	500 L	1000 €
2012	364 m ³	182 heures	431.12 €	0.1	2 190.2 €	889 L	1 378 €
2013	318 m ³	159 heures	378.19 €	0.1	2 200.2 €	666 L	1 005.43 €
2014	438 m ³	219 heures	1 053.97 €	0.1	2 226.05 €	846 L	1 184.50 €
2015	186 m ³	93 heures	650.74 €	0.05	1147.53 €	264 L	343.20 €
2016	Non disponible	Non disponible	976.48 €	0.05	1799.67 €	Non disponible	Non disponible

☞ 1m³ de broyat au sol en 30 minutes de fonctionnement du broyeur 20 CH / Consommation SP95 : 5-6 L / h.

Les dépenses totales (les amortissements des investissements □ les charges de structure □ ...) assurant le bon fonctionnement des 2 déchèteries s'élèvent à 204 297 € TTC

B-LES RECETTES

	Quantités	Repreneur	Filières de traitement	TOTAL
DDS	5.25 T	Eco DDS	Incinération	1 843.5 €
DEEE*	51.2 T	Eco-Systèmes	Valorisation	3 723.00 €
Métaux	60.9 T	Recyclages des Vallées	Recyclage	0.00 €
Cartons	71.6 T	des Vallées	Recyclage	0.00 €
Mobilier	61.7 T séparées	Eco mobilier	Valorisation	3 734.18 €
	48.6 T non séparées			2 797.17 €
Montant perçu				12 098.43 €

Les recettes (reprise subventions □ sur l'emploi □ éco organismes 2016 ...) s'élèvent à 45 535 €

LE COMPOSTAGE



Les indicateurs techniques

Principe de l'opération

L'opération de compostage individuel repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de Communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs en plastique et en bois de différente capacité. Les personnes ont été informées du projet par une vaste campagne de communication (article dans la presse, dans le bulletin intercommunal, permanence en mairie, plaquette). A ce jour, 484 foyers participent à l'opération.

Matériel proposé

↳ **Composteur en plastique**

Fournisseur : **QUADRIA** 4721, Avenue du Las 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC

Conception : composteur modulable conçu en plastique recyclé fermé à l'aide d'un couvercle et d'une porte latérale à charnière.

Capacité proposée : 420 litres et 800 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit
420 L	16 kg	79X79X105

↳ **Guide du compostage**

L'acquisition d'un composteur relève d'une démarche volontaire du foyer. Il est remis au ménage avec un guide de compostage.

Foyers participant à l'opération

↳ Nature des réservations

	Modèle plastique (420 L)	Modèle plastique (800 L)	Modèle bois (400 L)	Modèle bois (600 L)	Composteur total réservé
2003	116	131	15	36	300
2004	11	7	2	3	23
2005	8	20	2	12	42
2006	9	7	1	6	23
2007	18	10	0	1	29
2008	10	3	0	6	19
2009	25	0	1	6	32
2010	16	0	0	1	17
2011	4	0	0	0	4
2012	5	0	0	0	5
2013	12	0	0	0	12
2014	7	0	0	0	7
2015	41	0	0	0	41
2016	4	0	0	0	4

Achat de composteurs individuels :

2003 : 230 composteurs de 420 L plastique
180 composteurs de 800 L plastique
20 composteurs de 400 L bois
70 composteurs de 600 L bois

2013 : 45 composteurs de 420 L plastique

2016 : 76 composteurs de 420 L plastique

ANNEXE 1 : Evolution des gisements collectés

Evolution des tonnages collectés par mode de collecte

	Ratio 2010	Ratio 2011	Ratio 2012	Ratio 2013	Ratio 2014	Ratio 2015	Ratio 2016
POPULATION	7 473	7 457	7 416	7 474	7 420	7 380	7 317
COLLECTE P à P	307.3	308.0	296.9	293.8	292.4	294.5	289.2
COLLECTE A.V.	2.6	1.3	3.1	1.3	1.6	1.0	1.1
DECHETERIE haut de quai gravat D3E	175.0	174.0	165.0	156.0	168.0	188.8	210.6
TOTAL - kg/hab/an	485	483	465	451.1	462	484.3	500.9

>> Depuis 2010, on enregistre une baisse global des tonnages produits de 16 kg/hab/an soit de 3 %. Sur 2015 et 2016, on observe une hausse des déchets réceptionnés sur déchèterie.

Répartition de l'ensemble des déchets traités en fonction des filières de traitement

TRAITEMENT	FLUX	2014		2015		2016	
		Tonne	En %	Tonne	en %	Tonne	en %
ENFOUISSEMENT C.E.T. classe 2	Déchets ultimes	1 576 T	46.2 %	1565.0 T	45.3 %	1536.0 T	43.7 %
	Tout venant	458 T	13.4 %	528.4 T	15.3 %	545 T	15.5 %
	TOTAL	2 034 T	59.6 %	2 093.4 T	60.6 %	2 081 T	59.2 %

COMPOSTAGE	Déchets verts	453.0 T	13.3 %	428.6 T	12.4 %	455 T	12.9 %
-------------------	---------------	----------------	---------------	----------------	---------------	--------------	---------------

VALORISATION DES MATRERIAUX	Emballages Triés/réceptionnés	263.8 T	7.7 %	263.9 T	7.6 %	260.8 T	7.4 %
	Verre	377.1 T	11.0 %	314.7 T	9.1 %		8.3 %
	Plastique-AV	36.2 T	1.0 %	40.7 T	1.2 %	40.0 T	1.1 %
	Bois-AV	95.2 T	2.8 %	122.7 T	3.5 %	146.0 T	4.2 %
	Métaux - AV	25.5 T	0.7 %	45.3 T	1.3 %	61.0 T	1.7 %
	Cartons - AV	62.2 T	1.8 %	64.1 T	1.9 %	97.0 T	2.8 %
	Textiles	17.0 T	0.5 %	10.0 T	0.3 %	19.6 T	0.6 %
	DEEE	27.9 T	0.8 %	49.5 T	1.4 %	50.0 T	1.4 %
	Huile de moteur usagé	1.7 T	0.05%	2.3 T	0.1 %	0.9 T	0.0 %
	Piles	0.5 T	0.01%	0.2 T	0.0 %	0.6 T	0.0 %
	TOTAL	907.1 T	26.6 %	913.4 T	26.4 %	968.9 T	27.6 %

INCINERATION	Déchets Dangereux des Ménages	12.3 T	0.36%	13.52 T	0.4 %	8.7 T	0.2 %
	Pneus	4.4 T	0.13%	8.0 T	0.2 %	2.0 T	0.1 %
	TOTAL	16.7 T	0.49%	21.52 T	0.6 %	10.7 T	0.3 %

⇒ **40.8 % des déchets produit sur le territoire sont valorisés.** Les 60% restant (encombrants, déchets ultimes) sont enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).